



## Appel d'un service de recouvrement

Par **did18**, le **29/05/2016** à **08:11**

Bonjour

J'ai eu un appel d'un service de recouvrement qui ma laissé un message pour le rappeler .  
J'ai appelé samedi matin .Fermé!! Ma surprise de voir que s'est un service de recouvrement  
'CODEACTIVE' sur Bayonne . Je n'aie a ma connaissance aucune dette et reçu de courrier  
de relance !!Doit je les rappeler ou répondre si ils me rappelle ?

Par **chaber**, le **29/05/2016** à **08:34**

bonjour

je vous ai déjà répondu . Lisez le lien ci-dessous

[http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement\\_73116\\_1.htm#.V0lrqOQ4LYU](http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm#.V0lrqOQ4LYU)

[citation]Doit je les rappeler ou répondre si ils me rappelle ?[/citation]les appeler: NON

Si cette société vous rappelle et que vous décrochez:

- vous l'écoutez
- vous ne vous engagez pas ni pour un échéancier, ni pour verser même 1 euro.
- vous demandez un écrit et copie du titre exécutoire

Conversation terminée